

Mayfuq revisité, le couvent de l'épée et du fourreau / Ray J. Mouawad. — Extrait de : Parole de l'Orient : revue semestrielle des études syriaques et arabes chrétiennes : recherches orientales : revue d'études et de recherches sur les églises de langue syriaque. — vol. 26 (2001), pp. 159-199.

Annexes. Bibliogr.

Figures.

I. Couvent Notre-Dame (Mayfuq, Liban) — Histoire.

PER L1183 / FT95760P

## MAYFŪQ REVISITÉ LE COUVENT DE L'ÉPÉE ET DU FOURREAU

PAR  
Ray J. MOUAWAD

*Par toi nous transperçons nos ennemis...*

... *כך נהיה לבתיהם* ...

<b>Introduction</b> .....	160
<b>I- Le couvent au XII<sup>e</sup> siècle</b> .....	161
A- Entre 1121 et 1154, Mayfūq, siège patriarcal .....	161
B- Après 1155 jusqu'à 1199, on perd sa trace .....	165
<b>II- Le couvent de Mayfūq au XIII<sup>e</sup> siècle</b> .....	169
A- en 1215, le siège patriarcal est-il Yānūḥ ou Mayfūq .....	169
B- Mayfūq, siège patriarcal en 1239 .....	170
C- L'inscription de 1277 au-dessus du porche de l'église: la restauration .....	171
D- Le couvent de Mayfūq, siège patriarcal en 1279 et 1283 .....	176
<b>III- Au XIV<sup>e</sup> siècle, un silence total</b> .....	179
<b>IV- Au XV<sup>e</sup> siècle, le transfert du siège patriarcal de Mayfūq à Qannūbīn</b> .....	181
<b>Conclusion</b> .....	182
<b>Annexes</b> .....	183
<b>Photos</b> .....	192

## INTRODUCTION

Le couvent de Mayfūq est un site du Mont-Liban qui prête quelque peu à confusion. Situé dans la montagne de Batrūn, à environ 800 m. d'altitude, on y accède de la côte par la route qui part de 'Amšīt. Au détour d'un flanc de montagne, on découvre «posé comme un barrage en travers d'une vallée naissante, tout entouré de verdure et d'eau courantes, le grand couvent-collège de Meifouq [qui] regarde de loin la mer, par dessus la colline de Maad et les pentes semées de hameaux de pierrailles»<sup>1</sup>.

C'est là que l'on peut contempler l'icône de la Vierge de Mayfūq, représentée sous les traits d'une tendre et très jeune fille, sur fond orange, entourée de deux têtes d'angelots. Debout, elle porte son fils dans ses bras et tous deux, la mère et l'enfant, ainsi que les deux anges fixent gravement le spectateur.

Cette icône se trouvait cependant dans l'église de l'ancien couvent, bien plus petit, situé quand à lui en amont sur la berge d'un torrent qui jaillit plus haut de la montagne. C'est ce couvent-là qui fut, aux XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> et au cours de la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle, siège patriarcal de l'Église Maronite sous le nom de *Dayr Mayfūq* ou *Dayr al-Sayyidat* (le couvent de la Dame). Trapu, de forme rectangulaire, l'édifice est constitué à la base de gros blocs de pierre et comprend deux étages. L'église, à laquelle on accède par un porche puissant, au centre du couvent, est construite en largeur. Orientée vers l'Est, elle comprend deux absides séparées par d'épaisses colonnes. Le grondement du torrent y est omniprésent.

Ce couvent médiéval est sans contexte l'un des couvents maronites sur lequel nous disposons le plus d'informations d'époque. D'une part le bâtiment lui-même comprend au moins deux inscriptions syriaques, l'une datée de 1277 se trouve au milieu de l'arc du porche, l'autre, datée de 1746, est au-dessus d'une fenêtre de la façade nord<sup>2</sup>. D'autre part les manuscrits que comprenait la bibliothèque du couvent, qui fut siège patriarcal, ont conservé dans leurs marges de précieuses informations. Des patriarches et des clercs

---

1) J. GOUDARD s.j., *La Sainte Vierge au Liban*, 1<sup>e</sup> éd. 1908, rééd. Henri JALABERT s.j., Imp. Catholique, Beyrouth, 1955, p. 165. Ce collège a été construit au XVIII<sup>e</sup> s. pour l'Ordre des moines libanais maronites (o.l.m.).

2) La première inscription est éditée et traduite dans le cadre de cet article. La seconde, écrite sur 6 lignes en *serto* sur une pierre à fond clair est encore sous étude. Elle est cependant reproduite en annexe avec sa traduction en français, à la fin du présent article, selon sa lecture par le P. Chebli, en 1901.

avaient pris l'habitude d'y consigner divers événements, sous forme de petites notices, comme la nomination d'un supérieur de couvent, un don fait à une église ou le décès d'une moniale. Quatre de ces notices datées de 1121, 1154, 1239 et 1279-83 citent notre couvent comme siège patriarcal.

Pour l'instant, les manuscrits qui leur ont servi de support sont au nombre de trois: l'Évangélaire syriaque de Rabula (589 AD)<sup>3</sup> ainsi qu'un autre Évangélaire syriaque (IX<sup>e</sup> s.)<sup>4</sup>, se trouvent aujourd'hui à la Bibliothèque des Médicis à Florence; le troisième, un recueil d'homélies du poète syriaque Jacques de Saroug (521), antérieur au XII<sup>e</sup> siècle, se trouve à la Bibliothèque Vaticane<sup>5</sup>. Ces sources confirment que le couvent de Mayfūq existait au XII<sup>e</sup> siècle. Il est même très probablement plus ancien.

## I- LE COUVENT AU XII<sup>E</sup> SIÈCLE

### *A- Entre 1121 et 1154, Mayfūq, siège patriarcal*

Quand les Croisés atteignirent la côte libanaise (février 1099), venant de Ḥiṣn al-Akrād<sup>6</sup> qu'ils venaient de conquérir sans trop de difficultés, ils s'arrêtèrent devant <sup>6</sup>Arqā, un site antique encore important au nord de Tripoli. La ville leur résista. Elle dépendait alors des Banū <sup>6</sup>Ammār, une famille de *qādis* shiite qui gouvernait Tripoli et sa région depuis 1070, jusqu'au Nahr Ibrāhīm sinon jusqu'au Nahr al-Kalb. Les Croisés qui étaient en route pour conquérir Jérusalem, poussés par leurs troupes impatientes d'arriver au terme du voyage, la Ville Sainte, levèrent le siège de <sup>6</sup>Arqā (mai 1099) et décidèrent momentanément d'épargner Tripoli. Ils obtinrent en échange le concours du gouverneur de la ville<sup>7</sup> qui, impatient de se débarrasser d'eux, leur assura un passage sans danger le long de l'étroite côte libanaise jusqu'au Nahr al-Kalb. À partir de là, cette même côte de Beyrouth à Acre était sous le contrôle des sultans Fatimides d'Égypte.

Le chroniqueur et archevêque latin Guillaume de Tyr (1175-1186) raconte que les Croisés furent guidés dans leur passage périlleux de la côte libanaise par des «Suriens qui abitoient sur le mont de Libane. Icil estoeint de nostre foi, preudome et loial gent; si estoeint venuz veoir noz barons por eus

3) Florence, Ms. PLUT. 56.

4) Florence, Ms. PLUT. 58.

5) Ms. Vatican Syr. 118.

6) Le Krack des chevaliers ultérieurement.

7) Abū <sup>6</sup>Alī Faḥr al-Mulk ibn <sup>6</sup>Ammār. Pour toutes ces informations voir René GROUSET, *Histoire des croisades*, 3 vol., 1<sup>e</sup> éd. 1934, rééd. Perrin, Paris, 1991, ici vol. 1, p. 133.

saluer et fere joie»<sup>8</sup>. Ces «Syriens» de la montagne qui spontanément, étaient venus offrir leur concours étaient fort probablement des maronites. Leur patriarche se trouvait alors, semble-t-il, au siège patriarcal de Notre Dame de Yānūḥ dans les contreforts des montagnes de Jbayl (Gibelet) à près de 1200 m d'altitude. Il ne reste aujourd'hui plus trace d'un éventuel couvent maronite Notre Dame de Yānūḥ qui, selon la tradition, était un temple païen transformé, par Sainte Hélène en église de Notre-Dame, qui garderait le tombeau de seize patriarches<sup>9</sup>. À l'époque où E. Renan visita les lieux (1860), les restes d'un temple étaient intégrés dans une église dédiée à saint Georges, surnommé «le Bleu» (El-Azraq)<sup>10</sup>. Le jésuite J. Goudard (vers 1908) ne vit qu'une étroite chapelle carrée au bord de la route qui gardait le nom de Notre-Dame de Yānūḥ<sup>11</sup>.

C'est à Yānūḥ que serait venu s'établir, en 939, «un enseignant méritant et savant, qui s'appelait Yūḥannā le juste (*al-bār*)... c'était un patriarche et il demeura au Mont-Liban»<sup>12</sup>. Ce Yūḥannā (Jean) serait, selon cette tradition maronite, le premier patriarche à s'établir au Mont-Liban, à Yānūḥ, en quittant définitivement le couvent de Mār Mārūn sur l'Oronte. Après lui, en effet les patriarches maronites se succéderont au Mont-Liban. Cet événement pourrait coïncider avec la destruction du couvent de Mār Mārūn sur l'Oronte par des Arabes au courant du X<sup>e</sup> siècle relatée par l'historien musulman al-Mas'ūdī<sup>13</sup>. La tradition maronite concernant Yānūḥ demeure pour l'instant invérifiable jusqu'au début du XII<sup>e</sup> siècle, époque à laquelle Thomas, un évêque maronite de Kfartāb dans la région d'Alep fuyant les trou-

8) GUILLAUME DE TYR, «L'Estoire de Éracles, empereur, et la conquête de la Terre d'Outremer», dans *Recueil des Historiens des Croisades, Historiens Occidentaux*, Paris, 1841-1906, t. 1, p. 310, cité par R. GROUSSET, *Histoire des croisades*, vol. I, p. 142 et aussi *Le Royaume de Jérusalem 1099-1184*, notes de M. GUIZOT, 3 vol., 1<sup>e</sup> éd. 1924, rééd. les éditions L'Orient, Beyrouth, 1992, pp. 390, 391.

9) Tradition rapportée par J. GOUDARD, *La Sainte Vierge au Liban*, p. 165

10) Voir la brève description de cette église avec les vestiges romains qu'elle comprenait par Ernest RENAN, *Mission de Phénicie*, 1<sup>e</sup> éd. Paris, 1894, 2<sup>e</sup> éd. Terres du Liban, Beyrouth, 1998, p. 301.

11) J. GOUDARD s.j., *La Sainte Vierge au Liban*, p. 149.

12) DOUAYHĪ É., cite ces deux vers d'Ibn al-Qilā'ī extraits d'un *maymar* (discours) sur les conciles. Ce Yūḥannā ne doit pas être confondu avec son homonyme qui l'a précédé et qui, lui, serait venu s'établir à Smār Gbayl à cause d'un conflit avec les Melkites. Il aurait été enterré non loin de là au couvent de Mār Mārūn à Kfar Ḥayy (Batrūn), cf. «Silsilat baṭārikat al-ṭā'ifah al-mārūniyyah», éd. Rašid Šartūni, dans *al-Mašriq*, n° 1, 1898, pp. 247-252, 308-313, 347-353, 390-396, ici pp. 251, 252. La date de 939 est fournie par Douayhī dans son autre ouvrage *Tārīḥ al-Azminah*, éd. Butrus FAHD, Beyrouth, 1983, p. 50.

13) Qui donne une description du couvent de Mār Mārūn sur l'Oronte et le récit de sa ruine, cf. *Le livre de l'avertissement et de la révision*, trad. CARRA DE VAUX, Paris, 1897, p. 154.

bles occasionnés dans sa région par le passage des Croisés (1098) vint, selon la préface de son œuvre par un copiste, se réfugier au Mont-Liban dans le «Ġubbé de Yānūḥ»<sup>14</sup>. Du fait que cet évêque s'était probablement réfugié auprès du patriarche de sa communauté, nous disposons du seul indice de la présence de celui-ci à Yānūḥ en 1099-1100, qui corroborerait la tradition maronite. Il en existe un autre que nous aborderons plus tard<sup>15</sup>.

Toujours en vertu d'une source relativement tardive, l'identité de ce patriarche maronite ne nous est pas inconnue. Il s'agirait de Yūsif (Joseph) al-Ġirġisī, qui non seulement a vu d'un bon œil l'arrivée des Croisés, mais, selon Ibn al-Qilā'ī (XV<sup>e</sup> s.), une fois la Ville Sainte tombée aux mains de ces derniers le 15 juillet 1099, envoya ses propres émissaires avec ceux de Godefroy de Bouillon chez le pape à Rome. Ce patriarche, selon la tradition maronite, aurait reçu en retour la tiare et le bâton<sup>16</sup>.

Entre-temps, Gibelet fut conquise (1104), ainsi que Tripoli (1109) à la suite d'un long siège (six ans) et Beyrouth (1110). Les Croisés étant bien établis sur le territoire côtier qui s'étendait d'Antioche à Acre, le patriarche maronite dut souffrir de son éloignement à Yānūḥ car il se trouve, en 1121, au couvent de Mayfūq beaucoup plus proche de la mer et de la route côtière. La notice syriaque écrite deux fois, l'une en écriture *estranghelo*<sup>17</sup> l'autre en cursive (*serto*), par le moine Siméon en 1121 aux ff. 261<sup>v</sup> et 262<sup>v</sup><sup>18</sup> sur le recueil d'homélie de Jacques de Saroug<sup>19</sup> qui appartenait à la bibliothèque du couvent nous informe en effet qu'il était, au moment où il écrivait «auprès de notre père notre bienheureux patriarche Mār Buṭrus des maronites qui demeure au saint couvent de Mayfūq dans la vallée d'Iliḡ sur le territoire de Batrūn...».

14) CHARTOUNI Charles, *Le Traité des Dix Chapitres de Tūmā al-Kfartābī*, Dar el-Machreq, Beyrouth, 1987, p. 76. Le plus ancien ms. (Vat. Syr. 146) date de 1392.

15) Voir note 49.

16) Le pape Urbain II initiateur des croisades est mort le 29 juillet, quinze jours après la prise de Jérusalem. Ce serait donc son successeur, le pape Pascal II (1099-1118) qui aurait éventuellement envoyé au patriarche maronite la tiare et le bâton. Godefroy de Bouillon est mort en juillet 1100. Voir la *Lettre* d'Ibn al-Qilā'ī adressée au patriarche Simon de Ḥadaṭ datée du 6 novembre, 1494 qui a été publiée par HARFOUCH Ibrahim, «Risālat Ibn al-Qilā'ī lil-batriyark Šam'ūn al-Ḥadaṭī», dans *al-Manārah*, n° 3, 1932, pp. 99-106, 176-183, 260-263; les pp. 103, 104 sont citées par DOUAYHĪ É., *Silsilat*, p. 309. Cet épisode semble tout à fait improbable à J.B. CHABOT, *Les listes patriarcales de l'Église maronite*, (27 pages), Paris, 1937, p. 4.

17) La belle écriture syriaque «d'apparat».

18) Il a en effet écrit deux fois la même notice.

19) Ms. Vat. Syr. 118 (X-XI<sup>e</sup> s.). Le texte syriaque de la notice et sa traduction en français se trouvent en annexe à la fin de l'article.

On ignore qui est ce «Mār Buṭrus (Pierre) patriarche des Maronites». «Pierre» dans cette notice et toutes celles qui mentionnent un patriarche maronite dès cette époque fait partie du titre patriarcal du patriarche: Il est toujours «Pierre», successeur de l'apôtre qui a fondé le siège d'Antioche. Ce nom de «Pierre» précède en général le titre patriarcal, qui est suivi parfois du nom du patriarche en question, ou pas. Il est alors difficile de l'identifier. Concernant la notice de 1121, il pourrait s'agir soit de Yūsif al-Ġirġisī déjà mentionné, soit de Grégoire de Ḥālāt qui vers 1131 a rencontré un légat du pape Innocent II à Tripoli<sup>20</sup>. Selon les deux historiens maronites qui relatent cette rencontre, elle aurait confirmé la soumission du patriarche maronite à l'autorité romaine.

Le couvent de Mayfūq est cité désormais plus ou moins régulièrement comme siège patriarcal. La plupart du temps, il est qualifié de «saint couvent» et son emplacement géographique est précisé: dans la vallée (*b-naḥlō*, littéralement rivière, torrent, vallée) d'Iliġ, dans le territoire (*ar ḡ*) de Ba-trūn.

Les notices ultérieures concernant Mayfūq sont datées de 1141<sup>21</sup> et 1154<sup>22</sup>. Elles figurent dans deux manuscrits différents en arabe Karšūnī (en lettres syriaques) par un patriarche maronite arabophone, Ya<sup>c</sup>qūb (Jacques) originaire de Rāmāt, village du territoire de Ba-trūn ainsi qu'il le précise lui-même. Ce patriarche a écrit les deux seules notices maronites en langue arabe des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, sur douze d'entre elles qui ont été réper-

---

20) La rencontre eut lieu en 1131 avec un cardinal Guillelmo (Guillaume) délégué par Innocent II selon IBN AL-QILĀ<sup>c</sup>, cf. Harfouch, *Risālat*, p. 102, repris par É. DOUAYHĪ, *Radd al-Tuham*, éd. R. Chartouni, qui est la 2<sup>e</sup> partie de *Tārīḥ al-ṭā'ifah al-mārūniyyah*, Imp. Catholique, Beyrouth, 1890, p. 355; et *Tārīḥ al-Azmina*, qui est la 1<sup>e</sup> partie de *Tārīḥ al-ṭā'ifah al-mārūniyyah*, p.11; et *Silsilat*, p. 309; L'historien Kamal SALIBI suggère cependant qu'il s'agirait du cardinal Albericus, évêque d'Ostia (1148) qui se trouvait en mission en Syrie pour enquêter sur certains troubles survenus autour du siège latin d'Antioche (1139-1140). Après avoir assaini la situation à Antioche il se dirigea vers Jérusalem où, au printemps de 1140, la catholicos arménien aurait promis de reconsidérer certaines doctrines de son Église en conformité avec l'Église de Rome. La rencontre avec le patriarche maronite aurait eu lieu à cette époque, 1139-1140. Le fait qu'il soit appelé Guillaume par les auteurs maronites viendrait éventuellement, selon K. Salibi, d'une confusion avec le nom du patriarche latin de Jérusalem à l'époque Guillaume I de Malines (1130-1145), cf. «The Maronite Church in the Middle Ages and its Union with Rome», dans *Oriens Christianus*, Band 42 (1958), pp. 92-104, ici pp. 4-5.

21) *Ms. Vat. Syr. 118* (X-XI<sup>e</sup> s.), f. 252, reproduit en annexe avec une traduction française à la fin de cet article.

22) *Florence, Ms. PLUT. 56*, f. 7<sup>v</sup>. Voir en annexe à la fin de cet article le texte syriaque et sa traduction française.

riées<sup>23</sup>. Il est fort probablement l'unique auteur<sup>24</sup> de ces deux notices, écrites de sa main dans deux manuscrits différents du couvent de Mayfūq: la langue et le style en sont tout à fait semblables.

On y apprend un peu plus sur notre couvent, appelé *Dayr Sayyidat Mayfūq* et trois constantes du siège patriarcal maronite à l'avenir apparaissent déjà: Il est occupé par «Pierre», successeur de l'apôtre, il est siège d'Antioche, et le couvent patriarcal est un couvent dédié à la Dame (*al-Sayyidat*), la Vierge Marie, comme ce sera souvent le cas par la suite (Yānūh, Hābil, Qannūbin, Bkerké).

#### B- Après 1155 jusqu'à 1199, on perd sa trace

Au cours de la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle, nous ne trouvons plus mention du couvent de Mayfūq. Le patriarche Douayhī dans son *histoire des patriarches maronites* nous informe que le successeur de Ya'qūb de Rāmāt, Jean de Leḥfed aurait d'abord occupé un couvent de son village, celui de Mār Eliās à Leḥfed<sup>25</sup>, avant de s'établir officiellement, un jour de Pentecôte, au couvent de la Dame (*Dayr al-Sayyidat*) au-dessus de Hābil (territoire de Jbayl) «un endroit de grande soif où il aurait effectué des travaux d'adduction d'eau». Il reste encore de nos jours quelques traces de ce couvent de Hābil, construit au haut d'un promontoire difficile d'accès<sup>26</sup>. Le contraste avec la situation du couvent de Mayfūq construit dans un creux, sur la berge d'un torrent, au cœur d'une petite vallée verdoyante est très frappant. Le couvent de Hābil correspond à une position défensive ou à un lieu de retraite, tout en n'étant pas très éloigné de la côte. Que s'est-il passé? Pourquoi le patriarche maronite s'est-il éloigné de Mayfūq? Ce couvent de Hābil serait resté siège patriarcal jusqu'à Jérémie de 'Amšit (v. 1119-1230)<sup>27</sup>.

23) MOUAWAD J. Ray, «Les notices maronites de langue syriaque (XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s.)», à paraître dans les *Actes du Symposium Syriacum VIII* (Sydney, juin 2000).

24) Pour É. DOUAYHĪ, *Silsilat*, p. 310, l'auteur de la seconde notice, qui se dit seulement «Pierre patriarche des Maronites», serait Jean de Leḥfed, qu'il fait patriarche en 1151. Ceci est peu probable car Jean de Leḥfed possédait très bien la langue syriaque. Il a notamment composé en cette langue, une anaphore qui porte son nom. D'autre part Jean de Leḥfed n'a pas résidé à Mayfūq et n'a donc pas eu accès aux manuscrits du couvent sur lesquels sont écrites les deux notices. Ce patriarche a dû succéder à Jacques de Rāmāt, auteur des deux notices arabophones, après 1154.

25) Une église de Mār Elias existe de nos jours à Leḥfed dans une propriété privée, qui pourrait se trouver à l'emplacement du couvent du XII<sup>e</sup> siècle.

26) Chaque année le 15 août, la fête de Marie, tout le village monte au couvent et y célèbre une messe. Le site a été, hélas, partiellement saccagé lors de travaux d'installation d'un pylône électrique, en dépit des protestations des habitants.

27) DOUAYHĪ É. *Silsilat*, p. 311.



Plusieurs événements majeurs peuvent expliquer le changement de résidence du patriarche. Il y aurait d'abord l'opposition aux Croisés d'une faction des maronites dès 1137<sup>28</sup>, que l'on connaît à travers le récit de Guillaume de Tyr<sup>29</sup>: Des montagnards chrétiens syriens du Mont-Liban ont laissé transiter les troupes musulmanes d'un émir turc, Bazwāj, venant de Damas à travers les passes du Jebel Bésarreh. Ces troupes (fin mars ou avril 1137) surprisent les Francs au niveau du château du Mont-Pèlerin<sup>30</sup>. Le comte de Tripoli, Pons, trouva la mort dans la bataille qui s'en suivit. Après le retrait des Damasquins, en 1137, son fils, le jeune comte Raymond II, organisa une expédition punitive dans la montagne contre ceux qu'il estimait responsables de la mort de son père. Ceux-ci, très probablement maronites, furent emmenés enchaînés à Tripoli avec leur famille, torturés et condamnés à mort.

Après cet incident, l'opposition d'une faction maronite à l'union à Rome et de là aux Francs et aux patriarches qui ont voulu cette union durant toute cette période des croisades sera toujours évoquée en termes voilés par les historiens maronites. Le premier d'entre eux est Ibn al-Qilā'ī (1516) qui réproouve tout au long de ses œuvres avec véhémence «ceux (parmi les maronites) qui n'ont pas suivi le siège de Pierre».

É. Douayhī (1704), dans la version latine de son *Histoire des patriarches maronites* citée par Le Quien<sup>31</sup>, fait plus précisément état de troubles à l'époque du patriarche Jean de Leḥfed (après 1154). Ce patriarche maronite singulier, auteur d'une anaphore en langue syriaque<sup>32</sup>, s'était démarqué d'emblée de ses prédécesseurs en ne siégeant pas à Mayfūq. Il s'était de prime abord établi dans son village et y avait nommé quatre évêques, tous

28) Le premier à avoir perçu cette opposition et à l'avoir étudiée est K. SALIBI, *The Maronite Church in the Middle Ages and its Union with Rome*, déjà cité.

29) GUILLAUME DE TYR, *Le Royaume de Jérusalem*, t. II, pp. 364-365.

30) Ou le château de St-Gilles.

31) LE QUIEN Michel, *Oriens Christianus*, Paris 1740, 3 t., ici t. III, pp. 56, 57. Cette traduction latine, a été faite par le maronite Joseph Ascari, élève du Collège maronite de Rome: *Series chronologica Patriarcharum Antiochiae*, Parisii, 1733, cf. GEMAYEL Nasser, *Al-Baṭṭariyark Estfān al-Douayhī, ḥayātuhu wa-mu'allafātuhu*, Beyrouth, 1991 p. 67.

32) Cette anaphore existe dans le Codex 112, qui remonte au patriarche Douayhī et qui est sans doute de sa main. Manuscrit conservé à Bkerké. Voir sa traduction en français par Y. MOUBARAC, *Pentalogie Maronite*, 5 t., Cénacle libanais, Beyrouth, 1984, ici t. IV, pp. 151-163. Elle existerait également dans un manuscrit syriaque plus ancien, décrit par Ibrahim HARFOUCH, écrit par un copiste de Ḥadšit entre 1482 et 1496, qui contient le livre de la messe et 35 anaphores, dont celle qui nous intéresse, avec une traduction arabe, cf. «Maḥṭūṭ Ḥadšit al-ṭālip», in *al-Manārat*, année 1934, n° 5, p. 127. Harfouch note que dans la partie réservée aux personnages pour lesquels on prie, le pape n'est pas mentionné.

de Leḥfed qui occupèrent chacun un couvent du village. On ne peut manquer d'associer ces nominations à une démarche à caractère tribal, pour ne pas dire défensif. Puis, toujours selon le récit de Douayhī, à l'occasion du transfert de sa résidence au couvent Notre Dame de Hābil il y eut un grand festin au cours duquel quelques individus allèrent importuner les religieuses d'un couvent de Mār Takla<sup>33</sup>. Des opposants à ce patriarche l'accusèrent auprès de l'Église de Rome. Celle-ci réunit un concile dans la ville de Gibelet<sup>34</sup>, en présence d'envoyés du pape<sup>35</sup>, d'un représentant de l'empereur romain<sup>36</sup> et de plusieurs évêques. Le patriarche maronite fut condamné à faire pénitence et à se retirer au couvent Notre Dame de Hābil. C'est la raison pour laquelle, selon Douayhī, il demeura dans cet endroit sauvage. L'épisode du festin qui a mal tourné n'était probablement qu'un prétexte apparent à la pénitence exigée de ce patriarche par le concile, masquant une réalité plus profonde. Douayhī ne nous en dit, hélas, pas plus sur cette réunion qui se tint en présence de personnages de rang élevé pour «juger» un patriarche maronite.

Dans son anaphore, celui-ci semble se repentir: «Détruis jusque dans leur vestige la folie de nos comportements de jeunesse/ Efface les artifices de nos passions dépravées/ Corrige les pensées nerveuses qui nous assiègent/ Reviens et établis pour nous des maîtres de sagesse et des dispensateurs de tes mystères/ ... Souviens-toi en particulier de ceux qui dans un esprit juvénile, font des choses héroïques pour la foi orthodoxe»<sup>37</sup>.

Les troubles entre maronites ne semblent pas avoir été réglés, ni réduite

33) Il subsiste de nos jours une église dédiée à Mār Takla, au bas de la colline où se trouvait le couvent de Hābil, au village de Šāmāt. C'est une église médiévale qui a pu fort bien être le couvent de religieuses mentionné dans le récit de Douayhī.

34) Qui était à l'époque des croisades le siège d'un évêque latin.

35) À l'époque Alexandre III (1159-1181).

36) Frédéric I<sup>er</sup> Barberousse (1122-1190). Cet empereur a pillé Rome en 1167 et ne s'est réconcilié avec le pape qu'en 1177, à la paix de Venise où l'empereur a tenu l'étrier d'Alexandre. Le concile de Gibelet, où l'on retrouve des représentants de l'un et de l'autre a pu se tenir après cette date, 1177 et avant 1182, date de l'abjuration officielle de leur monothéisme par les maronites en présence du patriarche latin d'Antioche (Voir plus loin). Cependant il se peut que des représentants du pape et de l'empereur romain germanique aient été présents à ce concile au contraire parce qu'ils étaient en conflit et appuyaient deux factions opposées, auquel cas le concile de Gibelet a pu se tenir avant 1177. Les termes «empereur romain» pourraient toutefois désigner, à cause d'une mauvaise traduction, l'empereur byzantin, que Douayhī désigne en général comme «malik al-Rūm» le «roi» des Grecs, en l'occurrence Manuel I<sup>er</sup> Comnène (1143-1180)

37) Traduction du syriaque au français par Y. MOUBARAC, *Pentalogie Maronite*, t. IV, p. 158.

l'opposition à Rome et à la collaboration avec les Francs qui lui était corollaire. Guillaume de Tyr nous raconte en effet la «conversion» des maronites en 1182 qui abjurèrent leur monothéisme<sup>38</sup> devant Ayméri le patriarche latin d'Antioche (1142- c. 1196) et reconnurent alors l'orthodoxie romaine. Cet événement, qui eut lieu ultérieurement au concile de Gibelet réuni pour juger Jean de Lehfed, révèle que la question de l'adhésion à Rome ne faisait toujours pas l'unanimité au sein de cette Église. Mais après cette «conversion» de 1182, la situation ne semble guère s'être apaisée, les divisions entre maronites demeurant très violentes comme l'indique, en 1215, la bulle du pape Innocent III adressée au patriarche Jérémie de ʿAmṣīt.

Il est bon de mentionner qu'entre-temps des périls extérieurs ont également troublé le Mont-Liban, s'ajoutant aux divisions internes et pouvant également expliquer le silence qui entoure le couvent. En 1166, Nūr al-Dīn<sup>39</sup>, le fils de Zengī, le fameux gouverneur de Mossoul qui avait semé la terreur parmi les Francs et leur avait repris le comté d'Édesse (1144), fit une incursion dans le Munayṭra un col du Mont-Liban dans les montagnes de Batrūn, en plein cœur d'une région à majorité maronite<sup>40</sup>. Les Croisés y avaient une forteresse, le château du Moisnetre. Son occupation par les armées de Damas a dû semer la terreur dans la montagne, et à Mayfūq même. La durée de cette présence est incertaine mais on sait que le comte Raymond II de Tripoli passa par le même col du Moisnetre en 1176 pour surprendre à son tour les troupes de Saladin (qui n'était pas présent mais son frère Ṭūrān Šāh) dans la plaine de la Békaa, en même temps que le roi de Jérusalem Baudouin IV venait le rejoindre par le sud de la plaine<sup>41</sup>. La défaite des musulmans eut lieu à ʿAyn ʿAnḡar.

Quelques années plus tard, Saladin conquiert Jérusalem le 2 octobre 1187 après la fameuse bataille de Hattīn (4 juillet 1187). Entre ces deux événements il remonta le long de la côte libanaise et sur son passage prit Sidon et Beyrouth (Tyr lui résista) Gibelet et le Boutron ainsi que leur arrière-pays. Il poursuivit sa route vers le nord, sans occuper Tripoli qui demeura comme une poche aux mains des Francs. Quatre années plus tard, entre 1191 et 1197, grâce à la troisième croisade dont le héros fut le roi d'Angleterre Richard Cœur de Lion et en particulier grâce à la croisade allemande qui oc-

---

38) Doctrine qui reconnaît une seule volonté en Christ. Voir pour la «conversion» GUILLAUME DE TYR, *Le Royaume de Jérusalem*, t. III, pp. 390-391.

39) Nūr al-Dīn Maḥmūd b. Zengī (1146-1174).

40) R. GROUSSET, *Histoire des croisades*, t. II, p. 477.

41) R. GROUSSET, *Histoire des croisades*, t. II, p. 631.

cupa Sidon et Beyrouth<sup>42</sup>, toutes ces villes retombèrent aux mains des Francs pour une centaine d'années à venir. On peut imaginer cependant l'incertitude où se trouva plongé le Mont-Liban et le patriarche maronite de l'époque, dont on ignore l'identité et le lieu de résidence, entre 1187 et 1197.

L'absence du couvent de Mayfūq de la scène maronite entre 1155 et 1199 pourrait ainsi s'expliquer d'une part par des divisions internes qui auraient amené les patriarches à s'éloigner de Mayfūq, d'autre part par des dangers extérieurs qui ont dû certainement effrayer les habitants chrétiens du Mont-Liban et induire leur patriarche à se cacher.

## II- LE COUVENT DE MAYFŪQ AU XIII<sup>E</sup> SIÈCLE

### A- En 1215, le siège patriarcal est-il Yānūḥ ou Mayfūq?

Le patriarche Jérémie (v. 1199-1230) serait revenu au couvent de Mayfūq. Ibn al-Qilā'i affirme y avoir lui-même vu sa tombe et la date de sa mort inscrite dessus<sup>43</sup>. On en sait un peu plus sur ce patriarche grâce à la bulle du pape Innocent III qui lui est adressée et que l'on a déjà évoquée<sup>44</sup>. Elle mentionne une réunion qu'il eut avec un légat romain, Pierre de Capoue, en 1203, à Tripoli. Là les représentants des maronites avaient renouvelé une fois de plus leur serment d'allégeance à Rome<sup>45</sup>. Mais cela n'avait probablement pas calmé les divisions. Le patriarche Jérémie de 'Amšīt, répondant à une invitation papale qui lui fut adressée en 1213, se rendit à Rome pour assister au IV<sup>e</sup> concile de Latran, consacré en grande partie à la croisade, sujet qui tenait à cœur au pape Innocent III. La bulle fait état des profondes dissensions des maronites et d'actes de violence perpétrés entre eux. «Le sang a coulé», est-il écrit. Le pape demande au patriarche de pardonner aux auteurs de ces actes, et, s'ils poursuivent leurs exactions de les

42) L'empereur Henri IV, fils de Frédéric Barberousse, meurt avant le départ. Ce sont ses troupes qui reprennent ces villes côtières avant de se dissoudre en apprenant la mort de l'empereur.

43) GEMAYEL Boutros, *Zağaliyyāt Ibn al-Qilā'i*, Dar Lahd Khatir, Beyrouth, 1982, pp. 98-99.

44) Ce document historique, daté du 3 janvier 1215, se trouve à la bibliothèque patriarcale de Bkerké. Il a été publié par ANAÏSSI T., *Bullarium Maronitarum complectens bullas, epistolas, constitutiones aliaque documenta*, Rome, 1911, pp. 2-6, et authentifié par le cardinal E. TISSERANT, Académie des Inscriptions et Belles Lettres, Bulletin de nov.-déc. 1944, pp. 497-498.

45) C'était au moins la quatrième rencontre de ce genre, après celles de 1131, le concile de Gibelet et la «conversion» de 1182.

excommunier.

Un point de la bulle est troublant: le siège patriarcal maronite y est nommément situé à «ton église Notre Dame de Ianoch»<sup>46</sup> (Yānūḥ). Or on imagine mal le retour des patriarches maronites en un lieu aussi isolé à cette époque, avec la présence des forces croisées sur la côte. Cela est toutefois possible, à cause notamment de la reconquête partielle de la côte libanaise par Saladin en 1187, mais celle-ci incluait Yānūḥ. É. Douayhī, s'appuyant sur ce passage de la bulle, situe là-bas le patriarche Jérémie<sup>47</sup>. Ibn al-Qilā'ī insiste pourtant pour placer le siège patriarcal à Mayfūq. Dans sa traduction de la bulle d'Innocent III du latin à l'arabe, à la place de «Notre Dame de Ianoch» il traduit délibérément «Notre Dame de Mayfūq»<sup>48</sup>. Une possible explication de cette insistance serait qu'en réalité Jérémie de ʿAmšīt résidait à Mayfūq et que la bulle papale cite «Notre Dame de Ianoch» comme un site patriarcal, «officiel», titularisé, qui ne l'était plus dans les faits. À ce point, un élément intervient qui peut éventuellement corroborer l'affirmation d'Ibn al-Qilā'ī selon laquelle le patriarche Yūsif al-Ġirġisī (1100) à l'arrivée des Croisés avait envoyé ses émissaires au pape de Rome. À cette époque, le patriarche maronite, comme on l'a vu, résidait à Yānūḥ et cette information a pu rester dans les archives romaines pour être à nouveau consignée telle quelle, à titre formel, un siècle plus tard<sup>49</sup>.

### B – Mayfūq, siège patriarcal en 1239

À la mort du patriarche Jérémie de ʿAmšīt (1230), les troubles semblent avoir repris de plus belle et son successeur, Daniel de Šāmāt, aurait continuellement changé de résidence. Douayhī le place successivement aux couvents de Mār Kiprianos à Kfifān (Batrūn), Mār Mārūn à Kfarḥayy (Batrūn), et Mār Ġirġis à al-Kafr (ʿAmšīt)<sup>50</sup>. Tous ces villages offrent la particularité

46) ANAISSI T., *Bullarium Maronitarum*, p. 4.

47) DOUAYHĪ É., *Silsilat*, p. 311.

48) La traduction d'Ibn al-Qilā'ī se trouve dans *le Ms. Vatican Ar. 640*, ff. 26<sup>v</sup>-29<sup>v</sup>. Elle a été éditée par Paul ROUHANA o.l.m., *La vision des origines religieuses des Maronites*, Thèse soutenue à l'Institut Catholique de Paris, 1998, Doc. Annexes, Texte 33 (à paraître).

49) Un élément qui viendrait conforter cette hypothèse est que le patriarche Šamfūn, en 1256, a également reçu du pape Alexandre IV une bulle, reprenant les mêmes termes que celle de 1215, et réitérant que son siège est «à Notre Dame de Ianoch», alors que ce patriarche se trouvait selon toute probabilité à Mayfūq comme son prédécesseur Jean de Ġāġ. Douayhī, en bon historien, se basant une fois de plus sur la bulle qu'il avait sous les yeux à Qannūbīn situe le siège patriarcal maronite à Yānūḥ. Cette deuxième bulle se trouve de nos jours encore, elle aussi, à la bibliothèque de Bkerké.

50) DOUAYHĪ É., *Silsilat*, p. 311.

d'être proches de la côte. K. Salibi suggère que les dissidents maronites étaient quant à eux dans le Munayṭra et la région de Leḥfed (Ġbayl)<sup>51</sup> proches quant à eux de Mayfūq.

En 1239, un patriarche maronite occupe à nouveau ce couvent de Mayfūq. Il s'appelle Jean de Ġāḡ et écrit une petite notice en syriaque sur l'Évangélaire de Rabula<sup>52</sup>: «Moi, Pierre, patriarche des maronites qui est assis sur le siège d'Antioche, qui suis Jean du village de Ġāḡ, et [qui] demeure au couvent béni de Sainte Marie (*Morti Maryam*) appelé Mayfūq...». Que s'est-il passé pour que ce patriarche s'établisse à nouveau en toute sécurité à Mayfūq? On peut noter que Ġāḡ, le village d'origine de ce patriarche, est limitrophe de Leḥfed siège de l'éventuelle dissidence maronite. Le nouveau patriarche a peut-être trouvé un compromis.

### C- L'inscription de 1277 au-dessus du porche de l'église: la restauration

En 1277, le couvent subit une importante restauration ainsi qu'en témoigne l'inscription syriaque en *estranḡhelo*, gravée sur un bloc de pierre encastré au-dessus du porche d'entrée de l'église. L'inscription, qu'il faut lire de haut en bas à la verticale, comprend deux parties distinctes. L'une fait état de la «construction» du couvent, ce qui suggère qu'il était peut-être en ruines ou du moins en bien mauvais état avant ce travail, l'autre se rapporte uniquement à la croix en forme d'épée qui se trouve au centre de l'inscription. Cette deuxième partie se trouve dans les lignes qui entourent immédiatement la croix<sup>53</sup>:

ܕܒܢܐ ܕܡܪܝܢܐ ܕܡܝܢ ܕܡܝܢ  
 ܕܡܝܢ ܕܡܝܢ ܕܡܝܢ ܕܡܝܢ ܕܡܝܢ  
 ܕܡܝܢ ܕܡܝܢ ܕܡܝܢ ܕܡܝܢ ܕܡܝܢ

51) K. SALIBI, *The Maronite Church in the Middle Ages and its Union with Rome*, p. 11 note 2. Il se base sur une analyse du texte d'Ibn al-Qilāfi.

52) Florence, Ms. PLUT. 56, f. 8<sup>r</sup>. Voir en annexe à la fin de cet article le texte syriaque avec sa traduction en français.

53) Voir la reproduction photographique en annexe. Interprétation partielle de E. DOUAYHI, *Silsilat*, p. 312, et *Tārīḡ al-azminah*, (éd. R. Chartouni, pp. 113-114), puis de E. RENAN, *Mission de Phénicie*, pp. 254-255, de même lecture par DEBS Yūsuf, *al-Ġāmi' al-mufaṣṣal fi Tārīḡ al-Mawārinah l-mu'aṣṣal*, qui est le vol. 9 des œuvres complètes *Min Tārīḡ Sūriyyah al-dunyawī*, 9 vol., 1893, réédition à Beyrouth sans mention de date ni d'imprime-rie, pp. 227-228, et enfin par le P. CHEBLI, «Notes archéologiques recueillies dans le district de Botrys-Batroun (Mont-Liban)», dans *Revue Biblique*, 1901, p. 588.

כה נהמ  
 לבתולה
 

 חמל צבא  
 נהמ למתא

במתא מרה הרה הרה  
 אלמא מתע גלמא  
 בתא מתא (ב) מתא, אמתא מתא  
 הנה מתא --- רמתא מתא

Au nom de Dieu, vivant éternellement<sup>54</sup>,  
 en l'année mille cinq cent quatre-vingt  
 huit de l'ère des Grecs s'est achevée

*Par toi nous transperçons et par ton nom  
 nos ennemis nous piétons nos agresseurs*

la construction<sup>55</sup> de ce couvent de la Mère  
 de Dieu Mariam, ses prières [soient]  
 avec nous, amen. [par]<sup>56</sup> la main de gens fautifs,  
 David, et Dim[---] ---us<sup>57</sup> et Yuhanon.

L'ère des Grecs, calculée par rapport au règne des Séleucides, qui res-

54) Toute cette ligne est en caractères plus grands que le reste.

55) É. Douayhī (XVII<sup>e</sup> s.) a consigné une partie de cette inscription dans son «Histoire des temps», *Tārīḥ al-azminah*, (éd. R. Chartouni, pp. 113-114) en lisant ici *Ya qūb*, Jacques, au lieu de *mūryō*, la construction. Autre interprétation par E. Renan qui cependant n'avait pas lu personnellement l'inscription qu'on avait retranscrite pour lui: *Ya qūboyō*, Jacobite (cf. *Mission de Phénicie*, pp. 254-255). L'historien Yūsuf al-Debs (XIX<sup>e</sup> s.) a effectué une lecture correcte de ce passage d'après une transcription qui lui avait été envoyée, mais il a préféré se fier à la lecture de Douayhī. Cependant il ne s'est également intéressé qu'à la partie de l'inscription qui relate la date de restauration du couvent (cf. DEBS Yūsuf, *al-Gāmi' al-mufaṣṣal*, p. 228).

56) Ce mot est effacé à cause d'une entaille dans la pierre, on aperçoit juste l'extrémité du «l» sa lecture probable est *al*, par.

57) Les lettres entre crochets sont absentes, à cause de la profonde entaille dans la pierre. Si l'on se base sur la lecture de l'inscription par É. Douayhī (voir note 51) on lirait: *Dawid qaššō et Marqus et Yūhanon* (*David le prêtre, Marc et Jean*). Cette lecture a été effectuée avant que l'inscription n'ait été changée de place lors d'une restauration qui eut lieu en 1746 et au cours de laquelle ce bloc qui devait se trouver au-dessus de l'entrée de l'église a été encastré au-dessus du porche actuel (voir NORDIGUIAN Levon et VOISIN Jean-Claude, *Châteaux et églises du Moyen-Âge au Liban*, Terre du Liban, Beyrouth, 1999, p. 353). C'est à ce moment-là que l'entaille a dû être faite. Cependant, à nouveau dans ce cas précis, ce qui reste du mot *qaššō* n'est pas conforme à la lecture de Douayhī, Chebli en 1901 lit: ⲙⲟⲩⲁⲩ ⲙⲁⲣⲕⲟⲥ ⲙⲉⲧⲁⲛⲟⲛ (David et D...us et Fetrus et Yūhanon), cf. *Revue Biblique*, 1901, p. 588.

tera en usage parmi les maronites au moins jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle, correspond ici à la date de 1277 de l'ère chrétienne. La restauration a sûrement dû avoir lieu sous l'impulsion d'un patriarche, probablement Daniel de Ḥadšīt<sup>58</sup> qui a reçu en 1280 la confirmation de son élection sur le siège patriarcal maronite de la part du pape Nicolas III<sup>59</sup>. L'inscription confirme par ailleurs l'appartenance du couvent à la Vierge, appelée ici *Yoldat Alohō Maryam*, Marie la Mère de Dieu, la Théotokos.

La formule qui se rapporte à la croix explique quant à elle sa forme particulière. La croix de Mayfūq est en effet constituée de quatre bras d'égale longueur avec à l'extrémité de chacun un parfait demi-cercle. Cependant seul le bras central de la croix se prolonge d'une bonne longueur vers le bas au-delà de son demi-cercle et se termine par un léger arrondi, donnant ainsi l'image d'une épée dont le pommeau est la croix et illustrant l'inscription qui entoure la croix: l'épée transperce l'ennemi, et par le nom de Dieu qui n'est pas précisé mais qui est personnifié ici par la croix, les agresseurs des maronites sont piétinés.

Ces mots sont en fait extraits du psaume 44 verset 6. Ils sont très souvent prononcés dans la liturgie maronite<sup>60</sup>. Mieux encore ils appartiennent à une tradition syriaque ancienne et extrêmement populaire comme me l'a fait observer l'évêque syriaque orthodoxe actuel du Mont-Liban Mgr Georges Saliba. Dans toutes les églises syriaques dans le monde, de nos jours, vous trouverez cet extrait de psaume autour de la croix sur l'autel, dit-il en me montrant spontanément celle de l'actuelle église des syriaques orthodoxes à Sabtieh, un faubourg de Beyrouth. En effet on peut y lire la première partie du vers en *estranghélo*, autour de la grande croix brodée en fil d'or sur le rideau grenat de l'autel: *Boḥ Ndaqar la-b'elbobayn*, par toi nous transperçons nos ennemis.

C'est surtout dans les croix d'ornement des manuscrits syriaques jacobites de l'époque médiévale que l'on retrouve cette formule. Le plus ancien est daté de l'année 1190 A.D<sup>61</sup>. Il a été écrit dans les environs d'Édesse par un certain Īšō<sup>c</sup>. Un autre manuscrit, écrit par le même scribe, qui était

58) Village du Liban-nord près de Bēšarreh. Il est intéressant de souligner que c'est le premier patriarche maronite originaire de cette région dont le nom nous soit parvenu. Ses prédécesseurs étaient tous originaires des territoires de Batrūn et de Ġbayl.

59) DOUAYHĪ Ē., *Silsilat*, p. 312.

60) En remerciant le P. Élie Khalifé, o.l.m., pour son observation.

61) Le *Ms. Paris, Bibl. Nat. Syr.* 40, f. 10v, cf. J. LEROY, *Les manuscrits syriaques à peintures*, Geuthner, Paris, 1964, 2 vol., ici vol. 2, p. 4, pl. 3. Voir la reproduction d'une photo de cette croix à la fin de l'article.



célèbre sous le nom de ʾĪšōc le scribe ou ʾĪšōc le petit, qui devint patriarche de l'Église Syriacque jacobite en 1208<sup>62</sup> comprend également une croix entourée de l'extrait de psaume. En l'année 1241, un manuscrit syriacque écrit au Ṭūr ʿAbdīn par un certain Saḥdā comprend une croix d'ornement avec les mêmes mots<sup>63</sup>, de même au XVI<sup>e</sup> siècle, un petit manuscrit qui contient les quatre Évangiles avec le commentaire de Denys Bar Salibi<sup>64</sup>. Des croix d'ornement réalisées par différents artistes chaldéens d'Al-Qōš, au nord de Mossoul, entre le XVII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles comprennent également ces termes<sup>65</sup>.

Les premiers mots de la formule *Boḥ Ndaqar la-b'eldbobayn* se trouvent également dans la tradition syriacque orientale. Ils sont inscrit en *es-tranghélo Karšūnī*, arabe écrit en caractères syriaques, au-dessus des portes royales des sanctuaires de leurs églises mais probablement à partir d'inscriptions plus anciennes en langue syriacque, traduites en arabe lors de leur rénovation. C'est le cas d'une inscription qui se trouve dans une célèbre église de Mossoul, la Ṭāhira des Chaldéens dédiée à «la Pure» c'est-à-dire à la Vierge Marie. Restaurée au début du XVIII<sup>e</sup> siècle à l'emplacement d'un couvent qui possédait une école de théologie célèbre, «La Mère des Vertus», aux IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècle, on peut y lire sur la Porte Royale, qui donne accès au sanctuaire:

*«Qu'à l'autel très saint on fasse mémoire de la Mère du Christ.*

*En toi, nous vaincrons nos ennemis.*

*Ô notre Seigneur, que le Saint-Esprit, qui est descendu de ton ciel au Cénacle de Sion sur les apôtres, repose en cette maison, le Saint des Saints, et sur ceux qui viendront demander ta miséricorde avec droiture»<sup>66</sup>.*

62) Ms. Syr. B.N. Paris 356 (XII/XIII<sup>e</sup> s.). Informations concernant le scribe et description de ce manuscrit par J. LEROY, *Les manuscrits syriaques à peintures*, pp. 409-411 et p. 5, pl. 2. Voir la reproduction d'une photo de cette croix à la fin de l'article.

63) Le Ms. Berlin, *Preuss. Bibl., Sachau 322 f. 7<sup>v</sup>*, [Edward SACHAU, *Verzeichnis der syrischen Handschriften (der Königlichen Bibliothek zu Berlin)*, 2 vol., Berlin, 1899, vol. I, n° 15, pp. 32-42]; cf. J. LEROY, *Les manuscrits syriaques à peintures*, p. 121 et p. 6, pl. 1. Voir la reproduction d'une photo de cette croix à la fin de l'article.

64) Le Ms. Homs, *Bibliothèque patriarcale*, cf. J. LEROY, *Les manuscrits syriaques à peintures*, p. 419 et p. 8, pl. 3.

65) Manuscrits qui se trouvent à la Bibliothèque du couvent des Antonins chaldéens à Bagdad.

66) Cf. Jean-Marie MERIGOUX, o.p., *Les chrétiens de Mossoul et leurs églises pendant la période ottomane de 1516 à 1815*, Mossoul-Ninive, 1983, p. 136 (thèse dactylographiée).

La formule s'applique ici à la Vierge Marie et non à la croix comme dans les Églises syriaques occidentales jacobite et maronite. Mais sa popularité dans la tradition syriaque n'en demeure pas moins une constante impressionnante à travers les siècles. C'est la foi chrétienne victorieuse.

Ce thème semble avoir été particulièrement cher au territoire syrien au VI<sup>e</sup> siècle où plusieurs inscriptions grecques s'y rapportent<sup>67</sup> : Au nord de Dana une main a écrit en 550 ap. J.C. sur le linteau d'une porte: *Là où la croix est présente, l'ennemi ne peut vaincre*. Sur une élégante maison de Deir Sunbul le propriétaire proclame: *Au Christ la victoire. Fuis satan!* Au village de Refade ces autres mots: *Victorieuse est la foi des chrétiens*, ou bien à al-Bara sur le linteau de sa maison: *Ô croix, compagne de l'auteur, sois victorieuse!* ou encore à Deir Sunbul: *Par cela [le signe de la croix] tous les hommes pieux sont victorieux...*<sup>68</sup>.

Cependant, seule dans l'inscription de Mayfūq, la deuxième partie du vers 6 du psaume 44 est citée, «et par toi nous piétinons nos agresseurs». Unique aussi sa forme particulière qui évoque une croix croisée. On ne peut manquer en effet de voir dans ce motif pictural une influence de la présence des Croisés sur les maronites, frappés par les croix emblématiques sur les habits des chevaliers et leurs boucliers<sup>69</sup>.

On en retrouve l'écho dans ces vers d'Ibn al-Qilā'ī, auteur du XV<sup>e</sup> s. Il y décrit un chef maronite, qu'il appelle «roi», probablement vassal d'un seigneur franc, avec qui il s'est rendu à Constantinople<sup>70</sup>:

«Après lui<sup>71</sup> vint le roi Kisra / qui fit oublier le malheur à Ma-

67) L'ensemble de ces inscriptions et d'autres non citées qui vont dans le même sens se trouvent dans l'ouvrage de Ignacio PENA, *The Christian Art of Byzantine Syria*, Garnet Publishing, Spain, 1996, pp. 177, 213.

68) Il existe à partir de la même époque, le VI<sup>e</sup> siècle, des croix dessinées formées de lettres grecques ou syriaques qui préfigurent nos croix de victoire de l'époque médiévale, telles que: «*La croix, arme du chrétien*», cf. *Ms. Add. 12137* (VI<sup>e</sup> s.) f. 214<sup>r</sup>. Et pour la même croix en lettres syriaques le *Ms. Berlin, Sachau* 8, p. 16, cf. J. LEROY, *Les manuscrits syriaques à peintures*, p. 119, note 4.

69) On retrouve une influence identique des croix des Croisés aussi loin qu'en Iraq où, vers 1164, un artiste de Mossoul n'a pas hésité à sculpter le saint Mār Behnām brandissant une lance surmontée d'une croix pour tuer le dragon au pied de son cheval. Voir les explications de FIEY J.M., *Assyrie Chrétienne*, 2 vol., Imp. Catholique, Beyrouth, 1965, ici vol. II, pp. 603-604.

70) GEMAYEL B., *Zağaliyyāt Ibn al-Qilā'ī*, p. 93, voir le commentaire de ce passage par SALIBI K., *Maronite Historians fo Medieval Lebanon*, p. 51.

71) Un autre chef maronite, Sem'ān.

*roun*<sup>72</sup>/

*Où qu'il se rende il était victorieux / son épée était une croix sur les champs de bataille /*

*Il alla à Istanbul prêter allégeance / l'épée levée au-dessus de sa tête*<sup>73</sup>/

*Son habit était cuirassé de croix / et il*<sup>74</sup> *l'oignit roi du Mont-Liban».*

Nous ne pouvons lire que deux des noms des artisans, auteurs de l'inscription: David et Jean.

#### *D- Le couvent de Mayfūq, siège patriarcal en 1279 et 1283*

La restauration achevée en 1277, probablement sous son impulsion, le patriarche Daniel de Ḥadšit siège à nouveau au couvent de Mayfūq. En effet, un moine maronite du couvent de Kaftūn<sup>75</sup> nous apprend dans une notice syriaque<sup>76</sup> qu'il s'est rendu le 9 février 1279 au «couvent saint de la Sainte Marie (*Morti Mariam*) de Mayfūq dans la vallée d'Iliğ» et qu'il y a été consacré métropolitain du couvent de Kaftūn par «Mār Pierre patriarche des maronites» en l'occurrence Daniel de Ḥadšit qui a reçu confirmation de son élection par le pape l'année suivante. Le moine qui a été nommé métropolitain décline son identité dans le cadre de la notice. Il est Jérémie de Dmałsā, village de la région de Ġbayl, proche de la côte.

Les lignes qui suivent l'histoire de sa désignation comme métropolitain ont fait couler beaucoup d'encre. Ce Jérémie poursuit en effet son récit en disant:

*«Après quatre ans (1283), le roi de Jbayl avec les évêques, les chorévêques (kuriyé) et les prêtres me demandèrent et jetèrent le sort. Il tomba sur moi, et on fit de moi le patriarche au saint monastère de Ḥlt. Ensuite on m'envoya à la grande ville de Rome et je laissais notre frère l'évêque Théodore pour paître et exhorter le troupeau».*

---

72) Les maronites.

73) Dans la tradition de l'adoubement d'un chevalier au Moyen-Âge.

74) L'empereur byzantin.

75) Couvent de la région du Koura, proche de Chekka au sud de Tripoli. Il relève aujourd'hui de l'Église grecque orthodoxe et est devenu un couvent de religieuses.

76) Florence, Ms. PLUT. 56, f. 6<sup>v</sup>. Voir aussi en annexe à la fin de cet article le texte syriaque de la notice et sa traduction en français.

L'existence même de ce patriarche a été remise en question, car son nom et son projet de voyage à Rome rappelait trop un autre patriarche maronite, Jérémie de ʿAmšīt (v. 1119-1230) qui avait le même prénom et avait été invité à se rendre à Rome. On pensa que ce patriarche s'était trompé d'un siècle en écrivant cette date, en toutes lettres (!), et qu'au lieu de l'année 1590 des Grecs (1279), il s'agissait de l'année 1490 des Grecs (1179). La mention de ce deuxième patriarche Jérémie dans un autre document, a heureusement fourni la preuve qu'il existait bel et bien à l'époque où il l'a écrit, entre 1279 et 1283. Il est en effet cité en tant que témoin dans le cadre d'un procès qui s'est tenu au château de Néphin<sup>77</sup> en février 1282 (83)<sup>78</sup>. C'était Guy II, seigneur de Gibelet, qui était jugé pour s'être rebellé contre le prince d'Antioche et de Tripoli Bohémond VII. À l'issue du procès, Guy II fut condamné à avoir les yeux crevés, ainsi que Beaudoin et Jean ses frères, Guillaume de Gibelet, leur cousin et André de Clapières. Ils furent emmurés dans un souterrain du château de Nephin où ils moururent de faim dans les derniers jours du mois de février 1282 (83)<sup>79</sup>.

Vers la même époque, au mois d'août 1283, un patriarche maronite se faisait arrêter à Ḥadaṭ<sup>80</sup> par les troupes mameloukes après un long siège, et son arrestation fut considérée par un chroniqueur musulman contemporain des événements «aussi importante que la prise d'une forteresse»<sup>81</sup>. Ce patriarche serait Lūqā de Bnahrān<sup>82</sup> qui n'avait pas non plus la faveur des Francs, ainsi que l'affirme ce chroniqueur: «Celui qui gouvernait Tripoli<sup>83</sup> et tous les Francs avaient peur de lui». Il aurait donc existé à cette époque deux patriarches maronites en même temps. L'un proche des Francs et de Rome, le patriarche Jérémie de Dmaṣā et l'autre rebelle, établi à Ḥadaṭ.

77) Un grand château construit sur la mer par les Croisés à Enfē au sud de Tripoli, entièrement détruit par les Mamelouks. Voir SALAMÉ-SARKIS Hassan, *Matériaux pour une histoire d'Anfeh*, dans *Travaux et Jours*, n° 63, printemps 1999, USJ Beyrouth, pp. 75-89.

78) Ce document est reproduit dans MICHAUD J.F., *Histoire des croisades*, vol. IV, Paris, 1822, pp. 650-659. Il y a un décalage entre la date de ce document, février 1282, et celle fournie par la notice du patriarche, 1283, dû à une différence du décompte des années entre les deux sources.

79) REY E., *Les Seigneurs de Gibelet*, dans la *Revue de l'Orient Latin*, t.III, 1895, pp. 398-422, ici pp. 406-407.

80) Village situé au haut de la Vallée de la Qādīšā, à 1500 m.

81) IBN ʿABD AL-ZĀHIR, *Taṣriḥ al-ayyām wa-l-ʿuṣūr fī sīrat al-Malik az-Zāhir*, éd. Murad Kamil, le Caire, 1961, p. 47 cité par K. SALIBI, *The Maronite Church in the Middle Ages and its union with Rome*, p. 13.

82) Village situé au bas de la Qādīšā, en marge de la Vallée vers le sud, aujourd'hui devenu chiite.

83) Le prince Bohémond VII d'Antioche et de Tripoli (1287).

La question est de savoir quels furent les Francs qui ont appuyé notre patriarche Jérémie: Guy II de Gibelet, au procès duquel il assista en qualité de témoin, ou Bohémond VII? Qui est ce «roi de Ġbayl» qui avait chapeauté son élection et voulu l'envoyer à Rome? Ces questions ont été abordées dans le cadre d'une étude récente<sup>84</sup> et nous ne tenterons pas d'y répondre ici.

Par contre, il nous importe de savoir ce qu'il advint du siège patriarcal au cours de ces événements. Jérémie de Dmašā précise en effet qu'à l'issue de son élection, à laquelle l'on a procédé par tirage au sort et qui a probablement eut lieu après le décès du patriarche Daniel de Ḥadšīt, il a été consacré «au saint couvent de *Hlt*».

Où se trouvait ce couvent?

Jusque-là toutes les interprétations de ce mot syriaque renvoyaient à «Ḥālāt» du nom d'un village côtier au sud de Ġbayl. Ce n'est pas impossible dans la mesure où Ḥālāt est le village d'origine d'un patriarche maronite du XII<sup>e</sup> siècle, Grégoire de Ḥālāt (vers 1131). Cependant on n'y connaît pas de couvent maronite historique important<sup>85</sup>. En outre Ḥālāt aurait dû être écrit avec deux voyelles longues, ou, au moins une voyelle longue, ce qui n'est pas le cas<sup>86</sup>.

*Hlt* aurait pu désigner également Ḥilta, un petit village de la région de Batrūn<sup>87</sup>, mais là également, nulle trace d'un couvent historique ou d'une ancienne tradition.

Il restait à envisager le mot dans son sens littéral:

Tel qu'il est écrit, il est vocalisé par un point sous le H et donne le mot syriaque *Heltō*, qui veut dire «fourreau de l'épée». C'est le «couvent du fourreau». Le terme désigne ici manifestement le couvent de Mayfūq et sa croix en forme d'épée, dont ce couvent est le fourreau. C'est là que Jérémie de Dmašā avait été fait métropolitain de Kaftūn en 1279, comme le précise la première partie de sa notice, et l'inscription entourant la croix-épée, qui de-

84) Celle de Fadi BAROUDI, *La grotte de Asi-l-Hadat*, dans *Momies du Liban*, GERSL (Kaslik), 1994, pp. 82-145.

85) Il faut noter l'existence au-dessus du village, de ruines appelées par les villageois «al-Baṭraḳiyyah» (le patriarcat) qui m'ont été signalées par Fadi Baroudi, spéléologue, historien cité dans la note précédente.

86) Pour les diverses interprétations de ce terme on trouve *Holoto*, les tantes maternelles, *Holto*, la jarre ou *Holo*, le sable, dans Y. MOUBARAC, *Pentalogie Maronite*, t. II, vol. 2, *Répertoire du Liban*, p. 650.

87) Y. MOUBARAC, *Pentalogie Maronite*, t. II, vol. 2, *Répertoire du Liban*, p. 658.

vait frapper tous les visiteurs de Mayfūq, se trouvait déjà au-dessus du linteau de l'entrée de l'église (1277). Cette inscription y était encore alors que notre patriarche écrivait sa notice dans la bibliothèque du couvent patriarcal sur la marge d'un feuillet d'un précieux Évangélaire, celui de Rabula (VI<sup>e</sup> s.). Ce livre appartenait à Mayfūq depuis environ un siècle et demi<sup>88</sup>.

La portée historique de son intronisation sur le siège patriarcal des maronites n'était pas négligeable et c'est bien pour cela que ce patriarche Jérémie de Dmaṣā prenait soin de la consigner. Il ne faut pas oublier en effet qu'à cette même époque, un patriarche maronite concurrent défiait également Francs et Mamelouks dans les hauteurs de la Qādīšā. Pour bien marquer la légitimité de sa propre élection il était important pour notre patriarche de dire qu'il avait été intronisé au couvent patriarcal officiel, le saint couvent "fourreau de la croix-épée", à Mayfūq.

### III- AU XIV<sup>e</sup> SIÈCLE, UN SILENCE TOTAL

Qu'advint-il du patriarche Jérémie? A-t-il vécu jusqu'à la prise de Tripoli par les troupes mameloukes du sultan Qalawūn en 1289<sup>89</sup>? Et que devint le siège patriarcal de Mayfūq après la chute des derniers bastions francs, Saint Jean d'Acre et Beyrouth, en 1291?

Un silence presque total entoure cette période, y compris dans les sources maronites. La réaction aux croisades fut brutale. En 1300, et 1305, des expéditions mameloukes dévastèrent le Kesrouan et détruisirent plusieurs églises et couvents maronites. La ville de Tripoli de l'époque croisée (qui correspond à *al-Mina*, le port) fut détruite et, jugée trop proche de la mer, reconstruite à l'intérieur des terres autour de la colline du château de Saint Gilles. La montagne libanaise fut systématiquement coupée de tout accès à la mer afin d'empêcher une jonction avec les Francs qui se trouvaient toujours à Chypre et qui tentèrent plusieurs fois de débarquer sur la côte libanaise<sup>90</sup>. Des tribus kurdes et turcomanes furent établies à Ghazir (Kesrouan) afin de patrouiller la côte.

Ibn al-Qilā'ī évoque la présence d'un patriarche maronite à Kfar Ḥayy

88) La première notice maronite sur l'Évangélaire de Rabula est datée de l'année 1141 ap. J.C.

89) ASSEMANI Joseph le fait vivre jusqu'en 1297, *La succession des patriarches de la ville d'Antioche*, éd. Naṣīn al-Dar'ūnī, Rome, 1881, p. 40, texte latin, p. 38.

90) En 1367, 1369, 1404, 1413 à Tripoli, Batrūn, Beyrouth et Ṣaydā, cf. DOUAYHĪ Ē., *Tārīḥ al-Azminah*, éd. F. TAOUTEL, *al-Maṣriq*, année 44, 1950, p. 201 et ṢĀLIḤ IBN YAḤYĀ (IX<sup>e</sup> s. H.), *Tārīḥ Bayrūt*, Dār al-fikr al-ḥadīṯ, Beyrouth, 1990, pp. 23-25.

après l'évacuation de la ville de Ġbayl, de nuit, par les Croisés et après les combats victorieux que menèrent des chefs maronites de la montagne contre les Mamelouks: À la suite de leur victoire, les maronites, dit-il, se réunirent à M<sup>c</sup>ād (Ġbayl) pour se partager le butin et à Kfar Ḥayy (Batrūn) pour élire un chef civil avec l'accord du patriarche<sup>91</sup>. On sait que Ġbayl ne fut pas prise après la chute de Tripoli et que son seigneur parvint à un arrangement avec les Mamelouks moyennant le paiement d'un tribut<sup>92</sup>. La ville fut cependant évacuée par ses habitants et son seigneur franc, vers 1302 ou 1304, pour Chypre. C'est vraisemblablement à cette époque qu'il faudrait situer la présence du patriarche à Kfar Ḥayy, probablement au couvent de Mār Mārūn.

Plus tard Douayhī mentionne un patriarche Šam<sup>c</sup>ūn entre 1322 et 1339, mais on ne sait où se trouvait son siège<sup>93</sup>.

Il cite après lui un Yūḥannā, vers 1357, patriarche maronite qui «but le poison de l'hérésie» propagée alors au Mont-Liban, selon Ibn al-Qilā<sup>c</sup>ī<sup>94</sup>, par les Syriques jacobites. Le siège de ce patriarche nous est également inconnu.

En 1367, en réaction à la prise d'Alexandrie par le roi de Chypre Pierre de Lusignan (octobre 1365) et aux tentatives de débarquement des Francs sur la côte du Liban, les Mamelouks lancèrent un vaste coup de filet contre le haut clergé maronite. L'évêque de Ehden, Jacques, écrivit une note où il raconta ces événements alors qu'il était en fuite<sup>95</sup>. le patriarche maronite Gabriel de Ḥġūlā fut quant à lui capturé par les soldats mamelouks et brûlé vif à Tripoli face à la mosquée de Ṭaylān (1367)<sup>96</sup>.

Seuls les manuscrits qui appartenaient au couvent de Mayfūq fournissent une indication sur ce qui advint au couvent, qui fut probablement abandonné, sinon détruit. Les trois manuscrits se retrouvent en effet tous les trois à des époques ultérieures au couvent de Qannūbin. Le premier,

91) B. GEMAYEL, *Zaġaliyyāt Ibn al-Qilā<sup>c</sup>ī*, p. 105. K. SALIBI situe ces batailles en 1292, cf. *Maronite Historians of Medieval Lebanon*, pp. 69-70.

92) Selon Ibn al-Qilā<sup>c</sup>ī cf. B. GEMAYEL, *Zaġaliyyāt Ibn al-Qilā<sup>c</sup>ī*, p. 103 et des sources franques cf. René GROUSSET, *Histoire des croisades*, t. III, p. 745.

93) DOUAYHI-É., *Silsilat*, p. 313.

94) B. GEMAYEL, *Zaġaliyyāt Ibn al-Qilā<sup>c</sup>ī*, p. 107, ce patriarche est resté «hérétique» jusqu'au bout et «est mort isolé», cf. p. 108.

95) DOUAYHI-É., *Radd al-tuham*, p. 386.

96) Selon IBN AL-QILĀ<sup>c</sup>Ī cf. B. GEMAYEL, *Zaġaliyyāt Ibn al-Qilā<sup>c</sup>ī*, p. 108 et DOUAYHI-É., *Tārīḥ al-Azminah*, éd. CHARTOUNI, p. 129, *Radd al-tuham*, p. 387 et *Silsilat* p. 347.

l'Évangélaire de Rabula, l'année 1361<sup>97</sup>, le second, celui des Homélie de Jacques de Saroug avant 1445<sup>98</sup> et le troisième, l'Évangélaire syriaque, après 1454<sup>99</sup>.

#### *IV- Au XV<sup>e</sup> s., le transfert du siège patriarcal de Mayfūq à Qannūbīn*

Le couvent de Mayfūq est à nouveau occupé par un patriarche maronite au courant de la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle<sup>100</sup>. Ce sera le dernier. Il s'agit de Jean de Ġāġ (1404-1445) qui entretenait avec les missionnaires franciscains d'excellentes relations. En 1440, la méfiance des autorités mameloukes de Tripoli fut éveillée par l'arrivée de quelques uns d'entre eux au port de Tripoli, dont Fra Juan supérieur du couvent de Beyrouth. Les missionnaires revenaient du concile de Ferrare<sup>101</sup>, pour remettre au patriarche maronite Jean de Ġāġ la lettre du pape Eugène IV qui le confirmait sur son siège patriarcal.

En réaction à la joie bruyante manifestée par «les maronites de la ville et de sa campagne», le *nā'ib* de Tripoli fit arrêter Fra Juan et ses compagnons car, raconte Douayhi<sup>102</sup>, «il pensait que le roi des Grecs (l'empereur Jean Paléologue) ne s'était rendu au pays des Francs (à Florence) et que ce concile ne s'était tenu, qu'afin de s'unir pour libérer la Terre Sainte de l'autorité du sultan d'Égypte». Ce n'est que sur l'intervention et le paiement d'une caution par les émissaires du patriarche maronite que Fra Juan et ses compagnons furent libérés. Ils se rendirent au siège patriarcal de Notre Dame de Mayfūq, et remirent la lettre de confirmation du pape au patriarche Jean puis repartirent en direction de Beyrouth. Quand le gouverneur de Tripoli les convoqua une nouvelle fois les missionnaires n'étaient plus là. Furieux, le *nā'ib* jeta en prison les intercesseurs qui avaient cautionné les missionnaires et en fit exécuter quelques uns qui étaient des notables de la communauté maronite, puis il fit arrêter les moines du couvent de Mayfūq et ruina (*nakaba*) le couvent. Entre temps le patriarche Jean de Ġāġ avait eu la

97) Florence, Ms. PLUT. 56, f. 283, notice de 1361.

98) Ms. Vat. Syr. 118, f. 174, notice maronite.

99) Florence, Ms. PLUT. 58, f.11, notice maronite.

100) Selon DOUAYHĪ Ē., il y est en 1438 cf. *Tārīḥ al-Azminah*, éd. R. CHARTOUNI, p. 135.

101) 1438-1445, XVII<sup>e</sup> œcuménique, transféré à Florence en 1439. Sept cents évêques grecs, avec l'empereur Paléologue, y vinrent participer au Décret d'Union.

102) DOUAYHĪ Ē., *Tārīḥ al-azminah*, éd. R. CHARTOUNI, p. 136, voir aussi l'évocation du même épisode par DOUAYHĪ, *Radd al-tuham*, p. 402 et *Silsilat*, p. 348.



possibilité de s'enfuir en compagnie d'un évêque<sup>103</sup> et s'était réfugié au couvent la Dame de Qannūbin sous la protection du *muqaddam Ya qūb*, chrétien, de Bésarreh et de ses enfants.

C'est à partir de cette date (1440), que le couvent de Qannūbin, jugé plus sûr, devint le siège patriarcal de l'Église Maronite pour près de quatre cent ans.

#### CONCLUSION

Le couvent de la Dame de Mayfūq fut-il en fin de compte le siège patriarcal «officiel» de l'Église maronite entre le XII<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècle? Sa persistance à revenir sur la scène au cours d'une si longue période laisse à croire qu'il l'a été en effet.

Les moments où le couvent n'apparaît pas correspondent peut-être à des périodes de division au sein de l'Église maronite ou à des menaces extérieures qui pèsent sur elles. L'emplacement facile d'accès du couvent a joué pour lui dans le sens de son ouverture aux autres, puisqu'il devint siège patriarcal à partir de l'établissement des Croisés sur la côte libanaise, mais aussi contre lui, dans la mesure où il était mal protégé d'une incursion guerrière. Ceci a provoqué en fin de compte son abandon définitif en 1440.

Cependant on peut toujours voir sa croix-épée au-dessus du porche de l'église avec la devise qui l'accompagne, qui a fait qu'un patriarche du XIII<sup>e</sup> siècle l'a appelé «le fourreau».

---

103) L'évêque Šamūn de Mišmiš (Akkār) cf. DOUAYHÉ É., *Tārīḥ al-azminah*, éd. R. CHARTOUNI, p. 137.

## ANNEXES

## ANNEXE 1

Notice écrite en 1432 des Grecs (1121 A.D.) à Mayfūq par le moine Siméon, Dans le *Ms. Vat. Syr.* 118 (X-XI<sup>e</sup> s.), *Homélies de Jacques de Saroug*, ff. 261<sup>v</sup> et 262<sup>104</sup>. Il l'a écrite deux fois. La première, il l'a rédigée en *estranghelo*, au haut du f. 261<sup>v</sup> à gauche de la page, dans un encadré en zigzag, en effaçant une partie du texte d'une colonne. À la fin de la notice, quelques lettres rondes laissent croire que ce type d'écriture ne lui est pas très familier. Aussi le moine Siméon a-t-il décidé d'écrire la même notice sur la page d'après, en *serto*. Il l'a fait dans un espace libre au bas d'une poignante miniature, bilingue grecque et syriaque, représentant la crucifixion malheureusement assez endommagée<sup>105</sup>.

אהו מסלא <sup>106</sup> זכרנן בעמ הניר הבלב <sup>107</sup> סלג סתלח בחבלא סלא  
 להא אכרן לחבלא פלחנא <sup>108</sup> הלג מרן, פלחנא המכתנא הגבר בהניר  
 מהגלא המכפסמ מסלא הלבד כאורא הבלד, בהלא המבלב, פמסלא  
 האמסא רגא הפמסרא בהניר המגלא <sup>109</sup> מרן, סעל כאורא המכנהה כגורא  
 המכפוסמ, כמסר, הניר <sup>110</sup> הגברן בהניר המרן, סעל. ססלג זכמסמס:  
 הניר המרן, סלא המגלא, הנירן סמספ סמסמסא, הנירן להניר, הנירן  
 המבל. מסמס <sup>111</sup> סעלא אטמסמס המכנהה להניר. כעל ארפ סאדחברא  
 חלבלח חלדח חלדחמסרן סמס סמס, כמסרן נימ. חלא למסא זכמס <sup>112</sup>  
 אהב.

Moi, l'humble Siméon au nom de moine a écrit ces lignes dans ce livre<sup>113</sup> au-

104) Éditée et traduite en latin dans ASSEMANI Joseph Simon et ASSEMANI Étienne Évode, *Bibliothecae apostolicae Vaticanae codicum manuscriptorum catalogus*, 3 vol., Rome, 1756-1759, t.III, p. 114.

105) Tous les textes reproduits en annexe sont édités dans la mesure du possible conformément à la version originale avec cependant l'ajout de la ponctuation.

106) Rajouté au-dessus de la ligne dans la notice réécrite en *serto*.

107) Inséré au-dessus de la ligne en petit.

108) Écrit  $\text{ܦܠܚܢܐ}$  avec le signe de l'abréviation

109) Écrit  $\text{ܡܪܢ}$  avec le signe de l'abréviation. Omis par ASSEMANI dans son édition.

110) Écrit  $\text{ܡܫܠܘܟܐ}$

111) Écrit  $\text{ܡܫܠܘܟܐ}$

112) Écrit  $\text{ܡܫܠܘܟܐ}$  avec le signe de l'abréviation.

113) Dans sa traduction arabe de ce texte, Yūsuf AL-DEBS ajoute: que j'ai écrit..., cf. *al-Gāmi<sup>c</sup> al-mufaṣṣal*, vol. 9, p. 228.

près de notre père notre bienheureux patriarche Mār Butrūs des maronites qui demeure au saint couvent de Mayfūq dans la vallée d'Iliḡ sur le territoire de Batrūn, quand il m'a donné l'ordre de devenir le supérieur et celui qui commande au couvent de Mori Yūḡanon (Saint Jean) sur le territoire de Kūzbandū<sup>114</sup> dans l'île de Chypre à l'époque des moines qui demeurent au saint couvent de Mori Yūḡanon, dont voici les noms: le moine David, le prêtre (*qašo*) Mūše, le moine Joseph le boulanger, et le moine Guéorguis, et le moine Daniel, et ceux-là sont prêtres et servent le Seigneur, en l'an mille et quatre cent trente deux et douze jours des Grecs (1121 AD) au mois de juin et gloire à Dieu amen.

---

114) Situé au nord de Nicosie. Ce couvent anciennement maronite relève de l'Église grecque de Chypre depuis 1518. Il s'appelle aujourd'hui le couvent St Jean Chrysostome de Kuzbandu.

## ANNEXE 2

Notice écrite en 1141 AD par le patriarche Jacques de Rāmāt en *Karšūnī*.

Ms. Vat. Syr. 118 (X-XI<sup>e</sup> s.), *Homélie de Jacques de Saroug*, f. 252<sup>115</sup>.  
Écriture serto.

116 مة

فلما كان تاريخ سنة ألف وأربعمائة اثنين وخمسين يونانية في شهر تموز المبارك بعشرة أيام مضت منه، حضر إلى عندي أنا بطرس بطريك الموارنة المجلس على الكرسي الأنطاكي باسم يعقوب من قرية رامات من عمل البترون، الولد الراهب دانيال من رهبان دير كفتون. وقد أعطيته سلطان من الله ومن حقارتي بأنه يكون ريس ومُدبّر على دير مار يوحنا الكوزبند في جزيرة قبرس المحروسة من الله تعالى، بحسب ما ورد من الأولاد الرهبان، وأولهم الراهب عيسى، واليا، والراهب موسى، والراهب يوحنا وأخاه يعقوب، برضاهم وخاطرهم وخط يدهم.

ولربنا المجد أمين.

Dieu,

À la date de l'année 1452 des Grecs (1141 AD) au mois béni de juillet au dixième jour passé, s'est présenté chez moi, moi, Butrus (Pierre) patriarche des maronites assis sur le siège antiochien, au nom de Jacques du village de Rāmāt de la région de Batrūn, l'enfant le moine Daniel qui est l'un des moines du couvent de Kaftūn, et je lui ai donné le pouvoir, de [la part de] Dieu et de ma misérable [personne] d'être supérieur (*rayyis*) et intendant (*mudabbir*) du couvent de Mār Yuhanna al-Kuzband dans l'île de Chypre la protégée du Dieu très haut selon ce qui a été exprimé par les enfants moines. Le premier d'entre eux [est] le moine 'Īsa, et Élie, et le moine Mūsa, et le moine Jean et son frère Jacques, avec leur approbation, leur volonté et de l'écriture de leur mains.

Gloire à Notre Seigneur amen.

115) Éditée en *Karšūnī* et traduite en latin dans ASSEMANI Joseph Simon et ASSEMANI Étienne Evode, *Bibliothecae apostolicae Vaticanae codicum manuscriptorum catalogus*, t.III, p. 114.

116) Écrit au-dessus de la notice avec le signe de l'abréviation. C'est le nom de Yahvé.

## ANNEXE 3

Notice écrite en 1465 des Grecs (1154 A.D.) par le patriarche maronite à Mayfūq sur le Ms. *Florence PLUT.* 56, Évangélaire de Rabula, f. 7<sup>v</sup> 117, en *Karšūnī*, écriture *serto*, avec une plume très fine sur la marge gauche de la page, entourée d'un cadre en zigzag;

118

فلَمَّا كَانَ تَارِيخَ سَنَةِ أَلْفٍ وَأَرْبَعِمِائَةٍ وَخَمْسَةِ وَسْتِينَ يُونَانِيَّةٍ ثَامِنِ يَوْمِ مَضَّتْ مِنْ شَهْرِ أَيْلُولِ حَضَرَ إِلَى عِنْدِي، أَنَا بَطْرُوسُ بَطْرِكِ الْمَوَارِنَةِ الْجَالِسِ عَلَى الْكُرْسِيِّ الْأَنْطَاكِيِّ الْقَاطِنِ بِدَيْرِ سَيِّدَةِ مَيْفُوقِ فِي وَادِي أَيْلِيحِ، الْوَلَدُ الرَّاهِبُ اشْعِيَا مِنْ دَيْرِ قَرْحِيَا، وَعَمَلْتَهُ رَيْسَ عَلَى الرَّهْبَانِ الْقَاطِنِينَ فِي دَيْرِ مُرِي يُوْحَنَّا دَيْرِ الْكُوزْبَنْدِ<sup>119</sup> فِي جَزِيرَةِ قَبْرُوسِ كَحَسْبِ مَا وَرَدَ مِنَ الْأَوْلَادِ الرَّهْبَانِ بِخَطِّ أَيْادِهِمْ وَهُمْ الْوَلَدُ الرَّاهِبِ جَبْرَائِيلَ وَرَفِيقَهُ الرَّاهِبِ شَمْعُونَ وَالرَّاهِبِ حَبْقُوقَ وَالرَّاهِبِ مِيخَائِيلَ. وَلِلرَّبِّ الْمَجْدُ آمِينَ.

Dieu,

À la date de l'an mille quatre cent soixante cinq des Grecs (8 septembre 1154 A.D.), au huitième jour passé du mois de septembre, est venu chez moi, moi Pierre, patriarche des maronites assis sur le siège antiochien, qui demeure<sup>120</sup> au couvent de la Dame de Mayfūq dans la Vallée d'Iliğ, l'enfant le moine Isaïe du couvent de Quzḥayyā<sup>121</sup>, et je l'ai fait supérieur des moines qui demeurent au couvent de Mār Yuḥannā, le couvent de Kuzband dans l'île de Chypre, selon ce qui a été exprimé par les enfants les moines par écrit de leur mains et qui sont: l'enfant le moine Gabriel et son compagnon le moine Siméon, et le moine Habaquq, et le moine Michel. Gloire au Seigneur, Amen.

117) Édition et traduction en latin dans ASSEMANI Étienne Évode, *Bibliothecae Mediceae Laurentianae et Palatinae Codicum Manuscriptorum orientalium Catalogus*, Florence, 1742, pp. XXVIII-XXIX et p. 18. Voir aussi la traduction en français par Jules LEROY, *Les manuscrits syriaques à peintures*, p.146, et reproduction pl. p. 26.

118) En dehors du cadre, au-dessus de la notice, avec le trait de l'abréviation. Il s'agit du nom de Dieu: Yahvé.

119) Écrit en deux parties, Kūz-band, à la fin d'une ligne et au début de l'autre.

120) Le terme *هال* veut dire plus précisément "habitant fixe d'un pays" ou d'un lieu.

121) Grand couvent maronite situé au fond de la Vallée de la Qadisha, sous Ehden. Il est encore de nos jours un important foyer monastique. Cela fait de lui le plus ancien couvent maronite constamment "actif", du XII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle.



en langue arabe, et aussi le livre de la Loi<sup>131</sup> et le livre de la Foi<sup>132</sup>.  
Et louange à Dieu, Amen.

---

131) Il s'agit peut-être de l'œuvre que l'on a qualifié de "nomocanon maronite", *Kitāb al-Nāmūs* (le livre de la Loi), élaboré au XI<sup>e</sup> siècle par un métropolitain maronite de la région d'Alep, David. Si c'est bien le cas nous avons là la plus ancienne mention de cette œuvre. Elle a été étudiée par Antoine JOUBEIR, *Kitāb al-Hudā, essai*, Imp. Kreim, Jounieh, 1974.

132) Il s'agit peut-être du *Livre de la Foi* attribué à Saint Jean Maroun, cf. Michel BREYDY, *Jean Maron, Exposé de la foi et autres opuscules*, CSCO 497, Scriptoris Syri 209, Louvain, 1988.

## ANNEXE 5

Notice du patriarche Jérémie de Dmalšā écrite après février 1283.

*Ms. Florence PLUT. 56*, l'Évangélaire de Rabboula, f. 6<sup>v</sup> <sup>133</sup> dans la marge gauche de la page, en écriture *estranghélo*, encadrée par un motif en zigzag.

בנך אלמא שר לבלב.

בנך אלב שטענמאך אהעך השמא בלעך סעך מן שרע העבך אהמא אל  
מסלא אדמא מן סרעל מברמלס המלך ברעך הסהעלס המול, מרע  
המפס, מסלא הלך מן אהרע המול לאל מר, פלרעס <sup>134</sup> פלרעס  
המקמל, אהמקמל ל, מן אהמקמל, <sup>135</sup> סהעלס מלרעלמלעס בל הרע <sup>136</sup>  
סהעלס <sup>137</sup> הפלעס מ, המלמלעס בל מן שרע.

המולד ומן עמא אדמא כהמלס הרעלס הבכר ברעך אהמלס, <sup>138</sup> הרע  
מקמל סמברס אעמל, הרעלס המל, הרעלס שחב סמברס אלל, הרעלס  
המל סהעלס אהמל ממשמל, אלמלע אהעך.

מן בלר <sup>139</sup> אדמא עמא בנך מללס הרב בך אפסמלעס המלעס מסעלעס  
המל פלעס <sup>140</sup> מסלמל לל, חברהמ, פלרעס ברעך סהעלס <sup>141</sup> העלל.  
המלעס עמלמ, לרמל, ברעלס רמלל. המלמל ללמל, אפסמלעס אהמלרעס  
המברו הממל לרמלעל.

Au nom du Dieu vivant, éternel,

L'année 1590 des Grecs (1279 A.D.), le neuvième jour du mois de février, je suis venu, moi, l'humble Jérémie du village béni de Dmalšā, au couvent de la

133) Édition et traduction en latin dans É. É. ASSEMANI, *Bibliothecae Mediceae Laurentianae... Catalogus*, p. XXVIII et p. 17, puis en latin avec rectification de la date par T. ANAÏSSI qui a cependant interpolé le nom du fleuve en ajoutant "sur la berge du fleuve d'Abraham (Adonis)", *Collectio Documentorum Maronitarum*, Liburni, 1921, p. 28. Traduction en français de J. LEROY, *Les manuscrits syriaques à peintures*, p.144, et reproduction pl. 25,1.

134) Écrit פהעך avec le signe de l'abréviation.

135) Écrit סעך avec le signe de l'abréviation.

136) Inséré au-dessus de la ligne.

137) Écrit מן avec le signe de l'abréviation.

138) Écrit אהמל avec le signe de l'abréviation.

139) Inséré en-dessous de la ligne.

140) La pierre d'un anneau ou d'une bague.

141) Écrit מן avec le signe de l'abréviation.



Sainte Marie de Mayfūq dans la vallée d'Iliġ du territoire de Batrūn auprès de Mār Butrus patriarche des maronites, et il m'a proclamé<sup>142</sup> de ses mains saintes métropolitaine du saint couvent de Kaftūn, celui qui est construit sur la rive du fleuve.

Et je suis resté là quatre ans, à l'époque des moines qui habitaient ce couvent. Ils sont le moine Ezéchiël et son compagnon Isaïe, et le moine Daniel et le moine Jésus et son compagnon Élie et le moine David et d'autres semblables qui étaient trente-deux.

Après quatre ans (1283), le roi de Jbayl m'a [envoyé] chercher avec des évêques, des chorévêques et des prêtres, et ils ont jeté le sort et il est tombé sur moi. Et ils m'ont fait patriarche au saint couvent de *Hlt* (*du fourreau? de la vallée?*). Ensuite ils m'ont envoyé à Rome la grande ville. Et j'ai laissé à mes frères l'évêque Théodore comme intendant et surveillant du troupeau.

---

142) Sens littéral du mot, il veut dire en fait "il m'a consacré".

## ANNEXE 6

La seconde inscription de Mayfūq que Renan croyait être la reproduction de l'autre, parce qu'il ne l'avait pas vue, se trouve au-dessus d'une fenêtre du même couvent. Elle est gravée en *serto* dans la pierre en 6 lignes, et datée de 1746 A.D.:

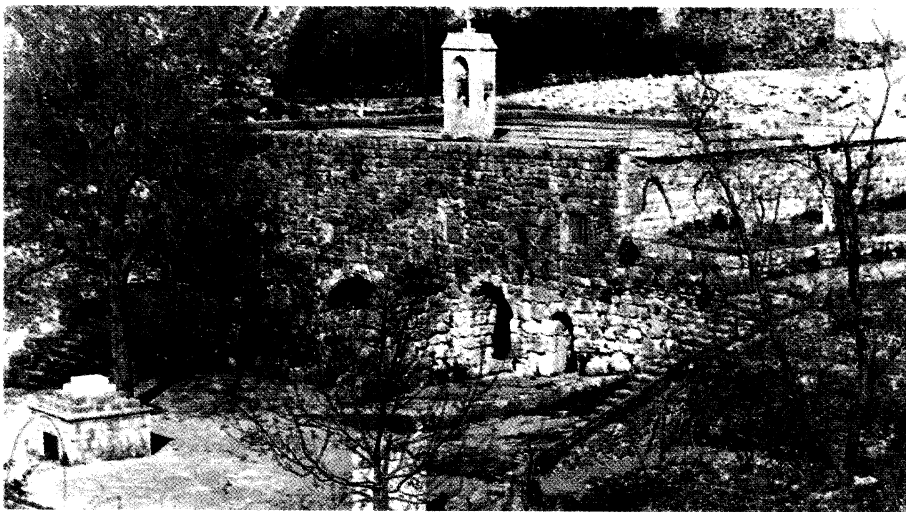
حَمْدُ اللَّهِ سُبْحَانَ اللَّهِ  
 حَمْدُ اللَّهِ حَمْدُ اللَّهِ حَمْدُ اللَّهِ حَمْدُ اللَّهِ حَمْدُ اللَّهِ حَمْدُ اللَّهِ  
 حَمْدُ اللَّهِ حَمْدُ اللَّهِ حَمْدُ اللَّهِ حَمْدُ اللَّهِ حَمْدُ اللَّهِ حَمْدُ اللَّهِ

«Au nom du Dieu vivant, éternel. En l'année 1746 du Christ, a été restauré ce temple par les soins de deux frères Ammon et Ménéla, prêtres. Il avait été fondé par quatre patriarches Pierre, Jérémie, Jacob et Jean, en l'an 1121»<sup>143</sup>.

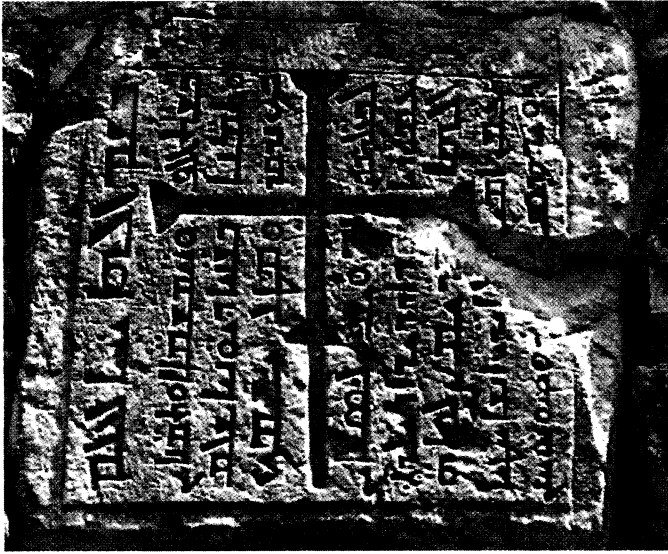
143) P. CHEBLI, *Notes archéologiques*, pp. 583-591.



Icone de  
Notre-Dame d'Illige



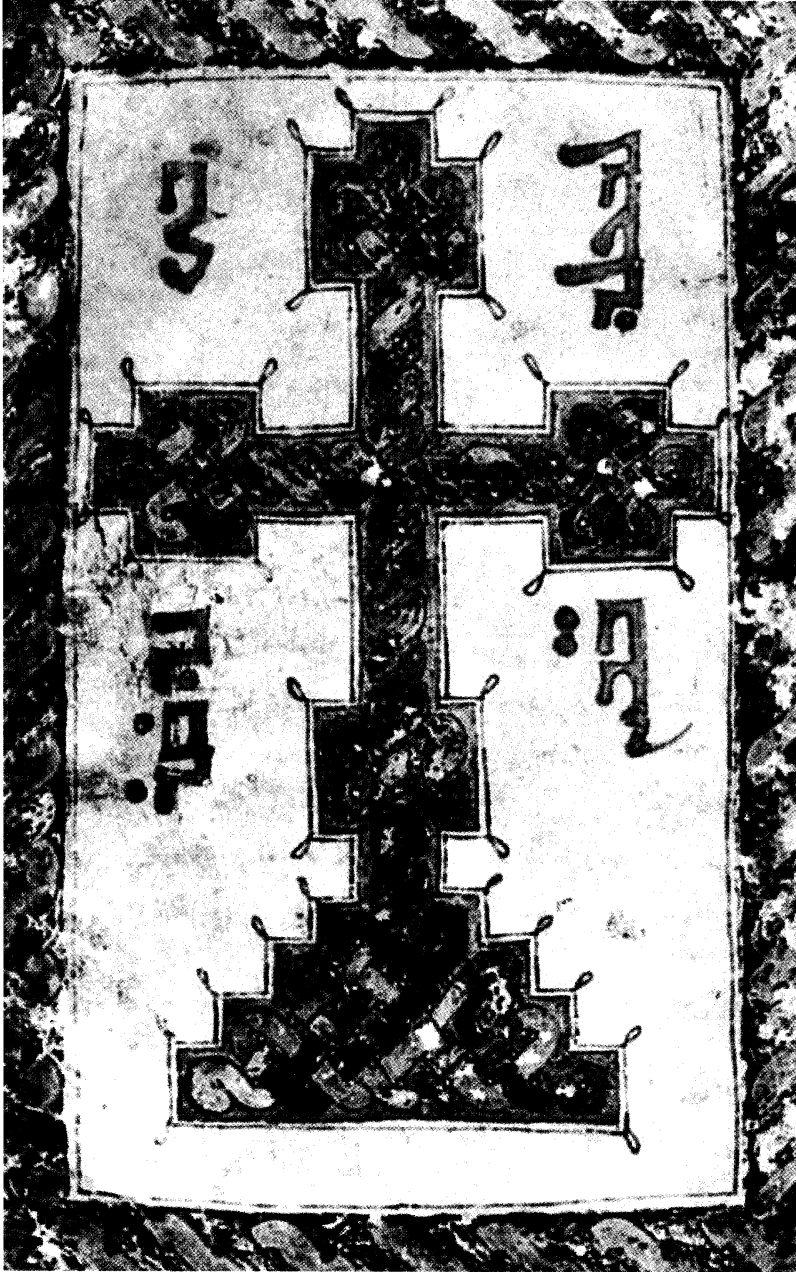
Couvent de Notre-Dame de Mayfûq.



Inscription syriaque de Mayfūq (1277)



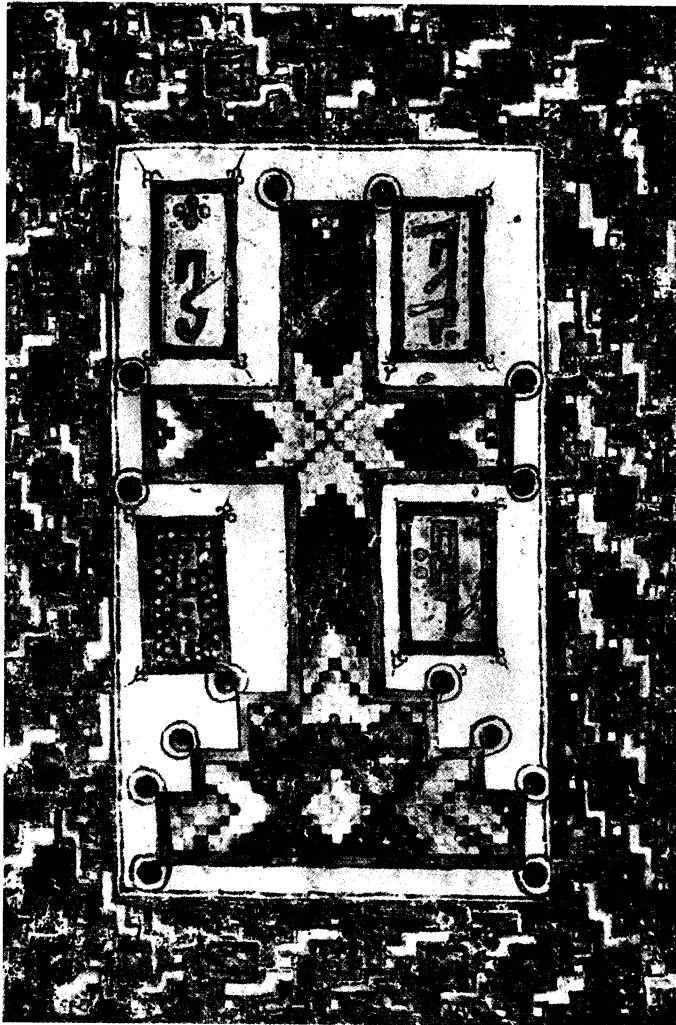
Mār Behnām en costume de croisé (vers 1164)  
(Couvent de Mār Behnām, environs de Mossoul, Iraq)



Croix d'ornement  
(Paris, *Bibl. Nat. Syr.* 40, f° 10<sup>v</sup>) (1190)



Croix d'ornement  
(Paris, *Bibl. Nat. Syr. 356, f° 1<sup>v</sup>*) (XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s.)



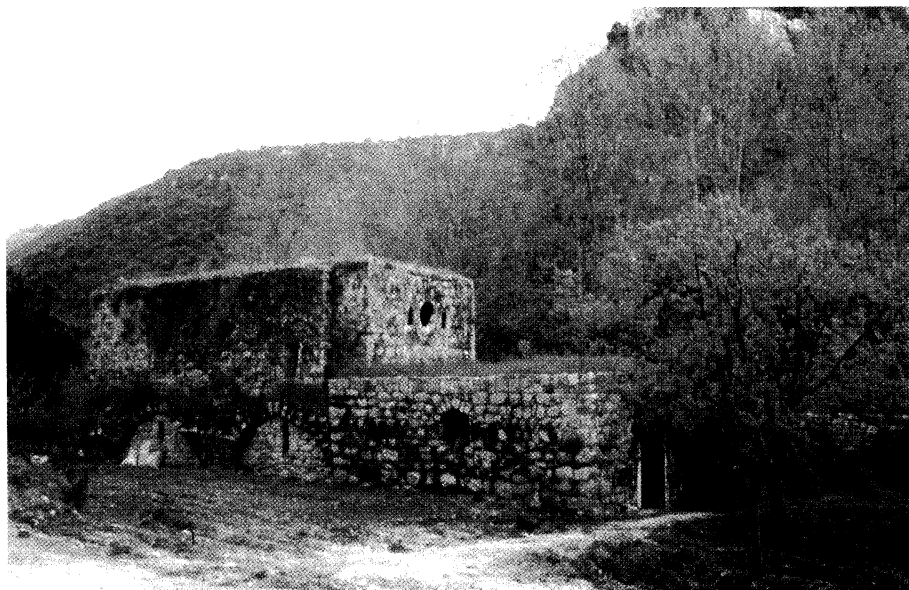
Croix d'ornement  
(Berlin, Preuss. *Bibl.*, *Sachau* 322, *f*<sup>o</sup> 7<sup>o</sup>) (1241)



Porte royale de l'Église Al-Tahirah des chaldéens, Mossoul (Iraq)







Couvent médiéval de Kaftoun